

Proposition de motion déposée par le groupe "ECOLO/GROEN", co-signée par les chefs de groupes "PS-Vooruit", "PTB-PVDA", "Team Fouad Ahidar 1070" et "Les Engagés", relative à la solidarité au peuple Palestinien.

N. KAMMACHI :

Je remercie les personnes qui viennent ici pour se mobiliser pour la Palestine. Il y a des moments dans l'histoire où le silence est une complicité. Ce soir, nous faisons le choix de ne pas nous taire. La motion que nous déposons aujourd'hui, cosigné par « PS-Vooruit », « PTB-PVDA », « TEAM FOUAH AHIDAR » et « LES ENGAGES » est un acte de vérité, de justice et de solidarité. Elle s'inscrit dans la continuité du jumelage d'Anderlecht avec la ville de Hébron et dans notre responsabilité en tant qu'élus de ne pas détourner le regard devant l'innommable.

Depuis le 7 octobre, nous assistons en direct à une catastrophe humanitaire sans précédent. Plus de 50.000 morts dont plus de 15.000 enfants à Gaza. Une population prise au piège, affamée, bombardée, déplacée, des hôpitaux détruits, des journalistes assassinés, des travailleurs humanitaires ciblés et pourtant, pendant longtemps, dans notre pays, dans cette région, certains ont préféré détourner les yeux et pire on nous a reproché de parler de la Palestine.

On nous a dit que c'était un problème étranger, un conflit importé, que ce n'était pas notre affaire, mais comment ne pas voir l'indécence de cette posture. Comment expliquer à nos concitoyens que face à la guerre en Ukraine l'aide humanitaire, les discours politiques, les gestes de solidarité ont été immédiats et massifs et qu'à Gaza tout s'arrête à des silences prudents.

C'est deux poids deux mesures et nos concitoyens le ressentent profondément et c'est aussi cela le malaise démocratique qu'on voit aujourd'hui. Il ne s'agit pas d'importer un conflit, il s'agit de défendre partout les Droits humains sans hiérarchie dans les victimes, sans exception dans la justice.

Nous saluons d'autant plus celles et ceux, et je tiens vraiment à le dire ici ce soir, qui, dès le début, ont osé nommer les choses, je pense ici à notre collègue Rajae Maouane, Députée fédérale « Ecolo », qui a dénoncé, très tôt, les actes commis à Gaza comme consécutifs d'un génocide. Elle a été isolée dans ses propos mais l'histoire, aujourd'hui, lui donne raison.

Avec cette motion, nous affirmons que la Commune d'Anderlecht ne peut plus directement ou indirectement collaborer avec des entreprises ou institutions liées à l'occupation, à l'industrie militaire israélienne ou à la colonisation.

Nous proclamons Anderlecht comme une commune libre d'apartheid car nous ne voulons pas être complices.

Ce n'est pas un débat géopolitique abstrait, c'est un débat de conscience, de justice, de cohérence et ce soir nous choisissons de répondre présent.

F. LAANAN donne lecture du texte suivant :

F. LAANAN geeft lezing van de volgende tekst:

Je prends la parole aujourd'hui avec une profonde émotion, une douleur sincère et une indignation que je sais partagées par beaucoup d'entre nous. Nous ne pouvons pas rester silencieux. Nous ne pouvons pas détourner le regard.

À l'heure où je m'exprime, des milliers de vies palestiniennes ont été fauchées, des familles entières rayées de la carte, des enfants privés à jamais d'avenir, et un peuple tout entier condamné à la souffrance, à la peur, à l'humiliation.

Depuis bientôt deux ans, la bande de Gaza vit une tragédie qui dépasse l'entendement. Plus de 50.000 morts selon les chiffres officiels palestiniens. Plus de 15.000 enfants. Des centaines de journalistes et de travailleurs humanitaires tués alors qu'ils ne faisaient que leur devoir. Et tout cela dans le silence assourdissant d'une communauté internationale paralysée.

La situation est insoutenable. Injustifiable. Inhumaine. Et il est de notre devoir, ici à Anderlecht, comme représentants de notre population et comme êtres humains conscients, de poser un acte. Car ce n'est pas seulement une question de politique étrangère. C'est une question de Droits humains. C'est une question de dignité. C'est une question de justice.

Notre commune est riche de sa diversité. Elle est forte de ses solidarités. Elle porte, dans ses quartiers, les espoirs de celles et ceux qui ont fui la guerre, l'exil, la misère.

C'est pourquoi nous ne pouvons tolérer que des enfants meurent de faim, qu'un peuple soit déplacé, qu'un territoire soit asphyxié. Nous ne pouvons pas ignorer les appels désespérés venant de Gaza. Nous ne pouvons pas faire comme si cela ne nous concernait pas.

Aujourd'hui, nous affirmons notre solidarité avec le peuple palestinien. Une solidarité qui n'est pas idéologique, mais profondément humaine. Une solidarité qui s'inscrit dans le respect du Droit international, dans la dénonciation claire de l'occupation, de l'apartheid, et désormais, du crime de génocide en cours.

Ce que nous proposons à travers cette motion, c'est un engagement concret. Dire que notre Commune refuse toute collaboration, directe ou indirecte, avec des entités qui profitent de l'occupation illégale. Que nous voulons faire de notre commune un espace libre de toute forme de complicité avec l'apartheid. Que nous voulons renforcer les liens de coopération avec les villes palestiniennes, pour construire, malgré l'horreur, des ponts de solidarité.

Nous appelons aussi le Gouvernement fédéral à prendre ses responsabilités. À peser de tout son poids pour un cessez-le-feu immédiat. Pour l'entrée de l'aide humanitaire. Pour la libération de tous les otages, israéliens comme palestiniens. Pour des sanctions contre les responsables politiques israéliens qui bafouent impunément le Droit international. Pour la reconnaissance pleine et entière de l'État de Palestine.

Nous devons sortir de l'hypocrisie. Nous devons appeler les choses par leur nom. Il ne s'agit plus de dénoncer "des excès" ou "des débordements". Il s'agit d'un système d'oppression institutionnalisée, méthodique, meurtrière. Et c'est précisément ce que des dizaines d'organisations internationales, dont « Amnesty International », « Human

Rights Watch », la « Croix-Rouge » ou les rapporteurs de l'ONU, nous disent. Ce que des voix juives progressistes en Belgique et ailleurs nous rappellent avec courage : la justice pour les Palestiniens n'est pas de l'antisémitisme. C'est une exigence universelle d'humanité.

Enfin, je veux conclure avec les mots du poète Mahmoud Darwich, qui écrivait : « Sur cette terre, il y a ce qui mérite vie. ». Oui, dans les ruines de Gaza, malgré les larmes, malgré le sang, il y a encore des enfants qui rêvent. Il y a des mères qui espèrent. Il y a un peuple qui résiste. Ce peuple mérite que nous soyons à ses côtés.

H. AKARIOU :

Chers citoyens d'Anderlecht, aujourd'hui, en Palestine et spécialement à Gaza, nous assistons à l'une des pires atrocités que connaît l'humanité au 21<sup>ème</sup> siècle. A Gaza, Israël utilise la famine, le génocide et les bombardements quotidien d'une population, sans armes, comme moyen de faire taire la résistance du peuple palestinien. Une résistance légitime reconnue par le Droit international. Les cris des enfants de Gaza nous questionnent sur notre humanité et notre capacité à agir face à l'inacceptable, témoignant que nous sommes encore des êtres humains libres et vivants.

Depuis 20 mois, on assiste en direct à un génocide à Gaza. Plus de 52.000 morts, une population affamée, des villes détruites, des hôpitaux bombardés et que fait le gouvernement jusqu'ici ? il n'a pris aucune sanction. Ce qui se passe dans la bande de Gaza n'est pas une guerre, il s'agit d'une destruction totale et barbare, c'est l'effacement systématique de toute ville palestinienne dans la bande de Gaza, c'est un génocide.

Ceux qui ne prennent pas de sanctions aujourd'hui sont complices, car l'offensive israélienne ne serait pas possible sans le soutien militaire et économique des États-Unis et des pays de l'Union européenne. Il faut que le Gouvernement belge se réunisse en urgence pour prendre des sanctions fortes et immédiates et pour imposer un embargo militaire et économique contre Israël.

Face à l'horreur et au génocide, le temps des mots est révolu, il faut des actes maintenant. Lors de la manifestation du 15 juin dernier, le peuple belge s'est déjà exprimé, il a dit non aux génocides, non à la guerre, non à la barbarie. Une manifestation qui a rassemblé près de 120.000 personnes, femmes, hommes, enfants, jeunes, flamands, wallons et bruxellois et c'est l'une des rares fois où une cause parvient à faire descendre autant de belges dans la rue, un week-end estival alors que les températures avoisinaient les 25°.

Les sondages « IPSOS » ainsi que ceux publiés par plusieurs quotidiens belges montrent clairement que l'électorat belge, toute tendance confondue, de gauche comme de droite est majoritairement favorable à l'application de sanctions contre Israël. Il est temps que les politiciens des partis au pouvoir, chacun à son niveau, traduise cette volonté populaire par des actions concrètes et non par des déclarations timides et éparpillées à gauche et à droite.

Le groupe « PTB-PVDA » cosigne cette motion en solidarité avec le peuple palestinien pour qu'Anderlecht et le Gouvernement fédéral prennent leurs responsabilités. Fin de

l'accord d'association avec Israël, des sanctions contre les responsables de crimes de guerre, embargos économiques et militaires, reconnaissance de l'état palestinien.

Cette motion propose des mesures fortes au niveau communal et fédéral en faveur du respect des droits du peuple palestinien.

Vive la Palestine, vive la lutte du peuple palestinien.

C. CHERFAN :

Je ne peux pas rester silencieux, aujourd'hui, sans évoquer ce qui se passe en Palestine. Chaque jour des images insoutenables nous parviennent : des civils tués, des enfants ensevelies, des hôpitaux détruits et des quartiers rayés de la carte. C'est une tragédie humaine à grande échelle. Et l'inaction ou le silence des institutions locales, comme nationales, devient moralement intenable.

Le silence face à l'injustice n'est pas de la neutralité, c'est de la complicité. Notre Commune d'Anderlecht qui se veut humaine, diverse et engagées, doit faire entendre sa voix. Nous ne sommes, peut-être pas, le Parlement fédéral mais nous avons un pouvoir symbolique, un devoir éthique et un rôle politique à jouer.

Agir, c'est envisager une motion, une prise de position, un acte symbolique, une solidarité concrète. Agir, c'est au minimum condamner clairement, parce-que ce qui se joue là-bas, c'est aussi un combat pour la justice, le droit et la dignité humaine universelle.

Je vous le demande avec le cœur, avec la conscience et avec responsabilité, faisons quelque chose, ne restons pas muets devant l'indicible.

S. BENNANI :

Je prends la parole au nom des « ENGAGÉS » et du « CD&V » pour exprimer notre plein et entier soutien à cette motion.

Depuis le 7 octobre, le monde entier est témoin d'un conflit tragique. On parle de guerre, mais même la guerre a ses règles. Des règles de droit, inscrites dans le Droit international humanitaire, qui visent à protéger les civils, à garantir un minimum de dignité humaine, même en temps de conflit.

Or, depuis le 7 octobre, le gouvernement israélien ne respecte aucune de ces règles. Le Droit international est piétiné. Les principes fondamentaux de l'humanité sont ignorés. Ce sont les bases de notre ordre mondial, celles qui nous lient tous, vous, moi, chaque être humain. Quand ces règles sont bafouées, ce n'est pas seulement une population qui est en danger, c'est notre humanité commune qui vacille.

Nous sommes pleinement solidaires du peuple palestinien, de son combat pour la justice, pour le respect de son altérité et, fondamentalement, pour son droit à exister. Il est urgent d'agir concrètement. À Anderlecht, nous devons coordonner une aide humanitaire locale avec nos hôpitaux : envoyer du matériel médical, de la nourriture, des vêtements. J'ai confiance que le Collège communal se mobilisera pour cela.

Mais, sur le terrain, le gouvernement d'extrême droite israélien empêche l'acheminement de cette aide, en bloquant les convois humanitaires, aggravant la famine.

Face à cela, je salue le travail courageux de Maxime Prévot, Ministre des « Affaires étrangères », qui a eu la lucidité et le courage de qualifier la situation de génocide, là où beaucoup hésitent encore ou gardent le silence.

La Belgique ne doit pas rester passive. Nous avons un devoir moral de rattraper des années d'inaction. Notre solidarité ne date pas d'hier : un partenariat concret a été établi avec Hébron, et les visites sur place ont été marquantes.

Aujourd'hui, l'heure n'est plus à l'attente, mais à l'action. Nous devons, avec les « ENGAGÉS » et le « CD&V », être aux côtés de la Palestine, et soutenir pleinement ceux qui, comme le Ministre Prévot, mènent ce combat difficile pour le respect du Droit international.

L. D'AGRO :

La fraction « MR » d'Anderlecht exprime sa solidarité avec les civils gazaouis et appelle à la fin immédiate des violences et du blocus humanitaire imposés par l'armée israélienne. Elle soutient le renforcement de l'aide humanitaire pour les populations civiles vivant dans des conditions déplorables.

Cependant, le « MR » émet des réserves sur certains éléments de la motion :

- Un des considérants pourrait être interprété comme une remise en question de l'existence de l'État d'Israël, ce que le « MR » rejette.
- Le Conseil communal d'Anderlecht n'a pas la légitimité de se substituer à la Cour pénale internationale pour qualifier juridiquement un crime de génocide.
- La motion passe sous silence le rôle de la Ligue arabe et des États-Unis, deux acteurs clés, selon le « MR », mais trop absents ou silencieux dans cette crise.

Pour ces raisons, la fraction « MR » s'abstiendra lors du vote, tout en réaffirmant sa solidarité avec les populations civiles de Gaza.

Le représentant des habitants :

Je vous remercie pour vos différentes prises de parole, toutes sont intéressantes. Je souhaite que la motion que vous allez déposer soit une motion politique et non morale, une motion qui engage des actes concrets et matériels, ici, à Anderlecht.

Bien que des points intéressants aient été soulevés, ce qui est proposé reste insuffisant. Il a été dit qu'il fallait appeler les choses par leur nom, ou même nommer l'innommable. Eh bien, l'innommable porte un nom : c'est un génocide. Ce terme doit figurer clairement dans la motion. On ne peut plus l'éviter, ni le contourner.

Monsieur le Président :

Je vous propose donc que le document qui porte ces demandes vous soit officiellement remis.

Le représentant des habitants :

Tout le monde a entendu.

Plus de 120.000 personnes sont descendues dans les rues à Saint-Gilles, à Ixelles et même à Anderlecht. La question palestinienne n'est plus un conflit lointain. Elle s'est installée ici, au cœur de nos réalités locales. Elle traverse nos quartiers, nos écoles, nos lieux de vie, nos familles. Elle est désormais un enjeu politique local, que personne ne peut ignorer.

Déclarer « Anderlecht zone sans apartheid » ne suffit pas. Vous le savez toutes et tous, l'importation de produits issus des colonies israéliennes est déjà illégale. Une motion qui se limite à cela, ou qui s'intitule "zone sans apartheid", revient en réalité à reconnaître une illégalité déjà existante, sans poser d'acte politique fort.

Ce que nous demandons, c'est une motion qui a du sens et de l'impact, une motion qui appelle clairement à une rupture totale avec Israël sur les plans économique, culturel, sportif, et associatif.

On sait très bien qu'Anderlecht, en tant que Commune, ne passe pas de contrats militaires et n'a pas d'investissements stratégiques avec Israël. Justement, c'est précisément parce que les leviers sont limités, qu'il faut les utiliser pleinement. Limiter la motion aux produits des colonies, c'est insuffisant, ce n'est pas à la hauteur. Ce que nous demandons, ce sont des actes concrets et symboliquement forts, même dans un cadre communal. Ce que nous demandons, et ce qui n'apparaît pas dans la motion actuelle, ce sont des actes concrets et matériels.

On parle ici d'un soutien tangible, sur le terrain, à la population palestinienne, notamment celle qui vit à Anderlecht et à Bruxelles, souvent dans des conditions extrêmement précaires. Il a été question d'une collecte et d'un envoi de matériel humanitaire, cela doit continuer et être soutenu officiellement.

Mais surtout, nous demandons des mesures locales claires, qui n'ont pas été intégrées dans la motion :

- Que la Commune d'Anderlecht officialise l'égalité de traitement entre les réfugiés palestiniens et les réfugiés ukrainiens, et qu'elle mette en place les mêmes dispositifs d'accueil, d'aide et de soutien.
- La création d'une cellule communale d'accueil dédiée aux Palestiniens vivant à Anderlecht.
- L'établissement d'un lieu de mémoire et de parole, dédié à la Nakba et à la mémoire palestinienne.
- L'adoption d'une déclaration officielle du Conseil communal, qui condamne les crimes de guerre israéliens, reconnaît le caractère génocidaire de la campagne militaire menée à Gaza, et appelle à la fin de l'impunité israélienne.
- L'intégration, dans les écoles communales, de cours sur la Nakba, pour faire vivre cette mémoire et permettre une éducation historique équilibrée et juste.

Ce que nous vous demandons aujourd'hui, ce n'est pas une simple déclaration symbolique. C'est d'aller plus loin, et de poser des actes concrets, ici, à Anderlecht. J'ai parlé de miroir, mais ce soir, ce miroir que vous avez voulu nous tendre, il vous

renvoie aussi votre propre reflet. Ce soir, vous vous regardez, et vous savez ce que vous y voyez. Nous aussi, nous le voyons. On ne vous demande pas de grands discours, pas de belles formules.

La Palestine, ce n'est pas un symbole à agiter, ni un étendard pour se donner bonne conscience. Ce n'est pas non plus une opportunité pour faire briller son parti politique. Certains ici prétendent avoir été « les premiers » à agir, à s'indigner, à soutenir. Mais les premiers, ce fut la rue palestinienne. Ce furent celles et ceux qui ont manifesté, dénoncé, résisté, pris des coups, encore et encore, pour que la cause palestinienne soit aujourd'hui légitimement discutée dans cette enceinte. Si aujourd'hui, nous pouvons nous asseoir à cette table et parler de la Palestine d'une manière écoutée, c'est parce que d'autres, bien avant, ont payé le prix du silence et de l'invisibilité.

Alors, ce que nous demandons ce soir, c'est un peu de dignité. De la sincérité. De l'écoute réelle, pas des calculs politiques, pas des postures, mais simplement, la reconnaissance de cette lutte, et l'adoption d'actes forts, à la hauteur de la situation. Cela fait 19 mois que l'on invisibilise, disperse, fait taire celles et ceux qui se mobilisent, y compris des collègues à vous. Que ce soit le « MR », le « PS », les « Ecolo », ou « Les Engagés », aucun parti aujourd'hui ne peut prétendre être propre, aucun. Tous ont participé, à un moment ou un autre, à la répression de la mobilisation dans les rues de Bruxelles. Tous ont leur part de responsabilité.

Mais ce soir, je ne m'adresse pas à vos partis, je m'adresse à vous, personnellement, indépendamment de vos étiquettes politiques, je vous parle en tant qu'élus, en tant qu'êtres humains, en tant que parents, peut-être.

Ce qu'on vous demande, c'est d'avoir le courage de poser une motion forte. Une motion exceptionnelle. Une motion qu'on aurait préféré ne jamais avoir à déposer, mais que la situation nous impose, car ce qui se passe aujourd'hui à Gaza, c'est un génocide. Et face à un génocide, il faut être clair.

Vous connaissez toutes et tous cette phrase : « Quand on choisit la neutralité dans une situation d'oppression, on choisit le camp de l'opresseur ». Alors ce soir, ne vous positionnez pas seulement par rapport à nous, les quelques personnes présentes ici. Vous le savez, nous sommes bien plus nombreux, dispersés entre Saint-Gilles, Ixelles, Schaerbeek, Molenbeek, et ailleurs. Vous avez vu les chiffres : plus de 120.000 personnes dans les rues.

On ne vous demande pas de prendre des mesures "exceptionnelles". On vous demande de suivre ce que dit et ce que fait la population depuis des mois. Depuis le 19 octobre, un sentiment profond s'est exprimé : la rupture entre les citoyens et les politiques. Et vous le savez, vous y êtes confrontés chaque jour.

Il n'y a jamais eu un tel décalage entre le monde politique et le monde citoyen. Des drapeaux, des tags, des autocollants, dans les rues, dans les quartiers, parfois dans vos propres foyers. Les mots "Gaza" et "génocide" résonnent partout. Même celles et ceux qui nient ce génocide en parlent entre eux.

Alors ce soir, on vous demande de prendre vos responsabilités, pour vous, pour vos enfants, pour vos petits-enfants qui, un jour, vous demanderont où vous étiez, et ce

que vous avez fait. On vous demande de vous positionner clairement pour une rupture totale avec Israël, condition nécessaire pour la reconnaissance, sans détour, du génocide en cours à Gaza.

Et ce n'est pas nous qui le disons, ce sont les plus hauts juristes de la planète ainsi que « Amnesty International », « B'Tselem », « Human Rights Watch » et la Cour internationale de justice. Il y a peu un mandat d'arrêt international a été lancé contre Benjamin Netanyahou. Cela peut déplaire à certains, peut-être au « MR », qui a dit tout et n'importe quoi, mais les faits sont là.

Alors, je terminerai simplement par demander un peu de dignité et un peu de courage car ce que vous faites ici ce soir, fera date.